



ÉCOLE DES ALIZÉS 2020-2021  
**Sixième réunion régulière du conseil d'établissement**

**Mardi le 15 juin 2021, à 19 h 00, en mode virtuel**

**PROCÈS-VERBAL**

**1. Ouverture de l'assemblée**

**a) Mot de bienvenue et présences**

À 19h07, Mme Daisy Roussel accueille les membres du CE.

**Présences :**

Mesdames : Guylaine Pepin, directrice  
Christine Dubé, membre de la communauté et parent  
Louise Plante, parent  
Maryse Lemay, parent  
Daisy Roussel, parent  
Sophie Picard, parent  
Anne-Marie Lavigne, parent du public  
Josée Létourneau, psychoéducatrice  
Carole Anne St-Pierre, enseignante substitut  
Nelly Guimond, responsable du service de garde

Monsieur : Pascal Bélanger, enseignant  
Robert Bérubé, parent

**Absences :**

Mesdames : Marie-Eve Potvin, enseignante  
Kathy Mongeon, personnel de soutien  
Marie-Eve Leblanc, personnel de soutien substitut  
Saïna Fleury-Arsenault, élève et première ministre de l'école

**b) Nomination d'un/d'une secrétaire d'assemblée**

Le secrétariat de la rencontre est assumé par Mme Guylaine Pepin.

**c) Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CÉ20-21/6.35

Après lecture de l'ordre du jour par Mme Guylaine Pepin, il est proposé par Mme Sophie Picard d'adopter l'ordre du jour, avec les ajouts suivants :

- 6 b) ii Budget prévisionnel 2021-2022 (adoption)
- 6 b) iii Tarification 2021-2022 (information)
- 9 d) Projet entrepreneurial en adaptation scolaire 2021-2022 (information)
- 9 e) Remerciements

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**d) Adoption du procès-verbal du 27 avril 2021**

Lecture préalable effectuée.

CÉ20-21/6.36

Il est proposé par Mme Christine Dubé d'adopter le procès-verbal du 27 avril 2021. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**e) Suivi au procès-verbal**

6 b) Au terme du processus de consultation des enseignants, les ressources complémentaires pour 2021-2022 seront majoritairement des éducatrices en éducation spécialisée, alors que le service de technicienne en travail social a été aboli;

6 d) Les travaux qui seront effectués durant la période estivale 2021 sont l'insonorisation du local 308 et la pose d'un évier dans le local 207.

**2. Tour de table des représentants (information)**

**a) Questions du public**

Aucune question du public.

**b) Parlement écolier**

Mme Saina Fleury-Arsenault, première ministre de l'école, étant absente, aucun point n'est traité.

**c) Membres de l'équipe-école**

L'année se termine sur une bonne note, somme toute. Il y a eu des moments plus difficiles, mais la dernière semaine sera ponctuée de diverses activités pour égayer les derniers jours et créer de beaux souvenirs de cette année extraordinaire.

Mmes Sophie Picard et Christine Dubé soulignent l'appréciation des parents pour le partage de vidéos présentant les élèves en action dans leur classe de musique.

**d) Membres de la communauté**

Mme Christine Dubé nous informe que les activités de la Maison des Familles se poursuivront durant l'été, sous forme de répit pour les familles de la Mitis.

**3. Informations du comité de parents**

Mme Sophie Picard expose le résumé des dernières séances du comité de parents. Les résumés ont été déposés en lectures préalables. La dernière rencontre a eu lieu le 8 juin 2021.

**4. Informations de la présidente/du président**

Aucun point pour cette rencontre.

## 5. Informations de la direction

### a) Mise à jour – COVID-19

Point d'information. L'application des mesures sanitaires a été assouplie à certains égards, notamment pour le port du masque pour les élèves. On prévoit un retour à une certaine normalité pour la rentrée 2021, surtout en ce qui a trait au port du masque pour tous de même qu'à l'abolition des bulles-classes. Des précisions seront apportées en août selon l'évolution épidémiologique et l'opération de vaccination.

### b) Mise à jour – circulation autour de l'école

Mme Guylaine Pepin informe le CÉ que le débarcadère sera complété et en fonction à la rentrée 2021. La porte #3 est en cours de travaux pour la rendre conforme à l'installation d'un vidéo portier, nécessaire lorsque les parents pourront se stationner à proximité de cette porte (actuel stationnement des autobus).

### c) Projets à venir :

#### i. École artistique

Mme Guylaine Pepin informe le CÉ de la volonté affirmée du personnel de l'école de raviver le volet artistique de l'école des Alizés. Des actions en ce sens seront prises dès l'automne.

#### ii. Revalorisation de la cour d'école

Le comité de revalorisation de la cour d'école sera relancé dès la rentrée 2021.

## 6. Questions relatives à notre école

### a) Sondage obligatoire auprès des élèves

Mme Guylaine Pepin partage au conseil d'établissement les résultats du sondage effectué auprès des enfants, à savoir quels ont été les éléments qu'ils ont le plus appréciés et le moins appréciés durant l'année. Au global, les enfants ont apprécié leur année à 70% en classe, et à 67,6% à l'extérieur de la classe. Les éléments irritants relèvent en majorité des conséquences des mesures sanitaires imposées (port du masque et bulles-classes prescrites).

### b) Service de garde scolaire

#### i. Finances : État de situation de juin 2021 (information)

Mme Nelly Guimond présente aux membres du CÉ l'état de situation financière en date du 21 juin 2021.

#### ii. Budget prévisionnel 2021-2022 (adoption)

Mme Nelly Guimond présente aux membres du CÉ l'état de situation financière en date du 21 juin 2021. Mme Guylaine Pepin apporte certaines précisions au regard des dépenses pressenties.

CE20-21/6.37 Il est proposé par Maryse Lemay d'adopter le budget prévisionnel 2021-2022 tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

**iii. Tarification 2021-2022 (information)**

Mme Nelly Guimond présente aux membres du CÉ la tarification indexée qui sera en vigueur pour 2021-2022. Comme le service de garde applique d'ores et déjà la tarification maximale admissible, seule l'indexation génère cette légère hausse.

**c) Activités éducatives et modifications à l'horaire (approbation)**

Une consultation par courriel a été effectuée pour solliciter l'autorisation du conseil d'établissement pour la tenue des activités de fin d'année suivantes :

- Plage de Ste-Luce (classe de Liette St-Onge) 15 juin 2021
- Complexe sportif Desjardins (classe de Marie-Andrée Banville) 11 juin 2021
- Domaine Valga (classe d'Annie Plusquellec) 10 juin 2021
- Plage de Ste-Luce (classes d'Audrey Morneau et de Catherine Larivée-Beaulieu) 15 juin 2021

CE20-21/6.38 Aucun frais ne sera chargé aux parents des élèves. Il est proposé par Carole Anne St-Pierre et approuvé à l'unanimité que ces activités soient autorisées par le conseil d'établissement.

**7. Consultation du centre de services scolaire**

Aucune consultation

**8. Décisions relatives aux finances de l'école**

**a) Budget de l'établissement**

**i. Mesures dédiées pour 2020-2021 (information)**

Mme Guylaine Pepin présente aux membres du CÉ le budget de fonctionnement en date du 8 juin 2021, avec une précision quant aux différentes mesures dédiées.

CE20-21/6.39 Il est proposé par M. Robert Bérubé d'adopter les mesures dédiées pour 2020-2021 de l'école des Alizés telles que présentées. Adopté à l'unanimité.

**ii. Prévisions budgétaires pour 2021-2022 (adoption)**

Mme Guylaine Pepin présente aux membres du CÉ le budget prévisionnel pour 2021-2022 et répond aux questions des membres.

CE20-21/6.40 Il est proposé par M. Robert Bérubé d'adopter le budget prévisionnel 2021-2022 de l'école des Alizés tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

**b) Mesures dédiées**

Mme Guylaine Pepin précise aux membres du conseil d'établissement que certaines allocations ne sont pas encore attribuées en raison d'une confirmation à venir du montant par le MEES. Certains montants sont également à titre indicatif, en attente du montant exact pour 21-22.

**c) Fonds à destination spéciale**

Mme Guylaine Pepin présente l'état de situation des fonds à destination spéciale et répond aux questions des membres.

**d) Don – Subvention-levées de fonds (adoption)**

Aucune nouvelle demande

**e) Budget annuel de fonctionnement du CÉ**

Mme Maryse Lemay nous informe que très peu d'activités financières ont eu cours cette année. Le bilan final sera produit dès la réception du dernier relevé bancaire, au 30 juin 2021. En date du 15 juin 2021, le solde du compte bancaire s'élève à 1363,70 \$.

**9. Divers ouvert :**

**a) Suivi – zoo de la classe de M. Thibault**

Mmes Guylaine Pepin et Josée Létourneau expose la réalisation du projet de zoo pour lequel l'autorisation du conseil d'établissement avait été requise (campagne de financement). Les retombées ont été positives, et il est possible de visiter virtuellement ce zoo par la page Facebook de l'école.

**b) Date de la prochaine assemblée générale de parents**

À moins d'indication contraire ou de contrainte autre, la prochaine assemblée générale des parentes de l'école des Alizés se déroulera le 14 septembre 2021, à 19h00, selon les modalités qui seront en vigueur à ce moment.

**c) Processus d'adoption du rapport annuel 2020-2021**

Mme Guylaine Pepin valide auprès des membres du CÉ si la procédure antérieure (envoi par courriel et adoption par sondage) est toujours conforme à leur attente au regard de l'adoption du rapport annuel. Il est convenu de procéder par sondage Forms plutôt que par courriel ou sondage papier.

**d) Projet 2021-2022 en adaptation scolaire : horticulture**

Mme Carole Anne St-Pierre expose au CÉ le projet que l'équipe d'enseignantes en adaptation scolaire souhaite démarrer pour l'année 2021-2022, soit une mini-entreprise en horticulture et agriculture urbains. Les détails seront présentés à l'automne.

**e) Remerciements**

Mme Guylaine Pepin, de même que tous les membres du conseil d'établissement, ont tenu à souligner les six années d'implication de Mme Maryse Lemay au sein du conseil d'établissement de l'école des Alizés. Mme Lemay en était à sa dernière année d'implication. Sincères et chaleureux

remerciements, Maryse, pour cette belle et fidèle contribution à l'amélioration de la vie dans notre école!

#### 10. Correspondance

Aucune correspondance

#### 11. Fermeture de l'assemblée

##### a) Évaluation de la rencontre

L'ensemble des membres se disent satisfaits du déroulement de la rencontre. Mme Guylaine Pepin en profite pour souligner son appréciation quant au travail de collaboration qui a été présent tout au long de l'année, malgré un contexte peu favorable aux échanges.

##### b) Levée de l'assemblée (adoption)

CÉ20-21/6.41

Il est proposé par Mme Maryse Lemay de lever l'assemblée à 20h56. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

---

Guylaine Pepin  
Secrétaire de réunion  
Directrice

---

Daisy Roussel  
Présidente